

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Au 30 juin 2024

Comptes consolidés condensés
Rapport semestriel d'activité
Attestation du Directeur général
Rapport des commissaires aux comptes

Life Is On

Schneider
Electric

1. Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros sauf le résultat par action)	Note	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Chiffre d'affaires	3	18 173	17 633
Coûts des ventes		(10 284)	(10 151)
Marge brute		7 889	7 482
Recherche et développement	4	(624)	(551)
Frais généraux et commerciaux		(3 882)	(3 757)
EBITA ajusté *	3	3 383	3 174
Autres produits et charges d'exploitation	5	(125)	15
Charges de restructuration		(59)	(41)
EBITA **		3 199	3 148
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	6	(194)	(196)
Résultat d'exploitation		3 005	2 952
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		86	50
Coût de l'endettement financier brut		(212)	(204)
Coût de la dette financière nette		(126)	(154)
Autres produits et charges financiers	7	(41)	(53)
Résultat financier		(167)	(207)
Résultat des activités poursuivies avant impôts		2 838	2 745
Impôts sur les sociétés	8	(667)	(687)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	10	14	39
Dépréciation des participations dans les entreprises associées et coentreprises	10	(220)	-
RÉSULTAT NET		1 965	2 097
<i>dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		<i>1 882</i>	<i>2 023</i>
<i>dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		<i>83</i>	<i>74</i>
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action (en euros/action)		3,36	3,61
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) après dilution (en euros/action)		3,32	3,57

*EBITA ajusté (Earnings Before Interest, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

**EBITA (Earnings Before Interest, Taxes and Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Autres éléments du résultat global

(en millions d'euros)	Note	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat net		1 965	2 097
Autres éléments du résultat global :			
Écarts de conversion		649	(587)
Réévaluation des actifs et passifs liée à l'hyperinflation		22	7
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		36	(59)
Impôts sur la réévaluation des instruments dérivés de couverture		2	1
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables en résultat		709	(638)
Réévaluation des actifs financiers		(2)	37
Impôts sur la réévaluation des actifs financiers		1	(8)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	13	96	(21)
Impôts sur les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		(6)	54
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables en résultat		89	62
Total du résultat global reconnu en capitaux propres		798	(576)
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		2 763	1 521
<i>dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		<i>2 668</i>	<i>1 460</i>
<i>dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		<i>95</i>	<i>61</i>

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

2. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat net		1 965	2 097
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(14)	(39)
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :</i>			
Amortissements des immobilisations corporelles		401	359
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors goodwill)		350	352
Dépréciations des actifs non courants		230	(6)
Augmentation/(diminution) des provisions	14	72	20
(Plus)/moins-values sur cessions d'activité et d'actifs immobilisés		5	(82)
Différence entre l'impôt payé et la charge d'impôt		(30)	(116)
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie		116	96
Autofinancement d'exploitation		3 095	2 681
Diminution/(augmentation) des créances d'exploitation		(289)	(434)
Diminution/(augmentation) des stocks et en-cours		(663)	(629)
(Diminution)/augmentation des dettes d'exploitation		(64)	171
Diminution/(augmentation) des autres actifs et passifs courants		(554)	(339)
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 570)	(1 231)
TOTAL I - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		1 525	1 450
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(425)	(425)
Cessions d'immobilisations corporelles		12	8
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(223)	(213)
Investissement net d'exploitation		(636)	(630)
Acquisitions et cessions d'activité, net du cash acquis et cédé	2	5	90
Autres investissements à long terme		(137)	(118)
Augmentation des actifs de retraite à long terme	13	(35)	(37)
Sous-total		(167)	(65)
TOTAL II - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(803)	(695)
Émission d'emprunts obligataires	15	1 946	2 926
Remboursement d'emprunts obligataires	15	-	(500)
Vente/(achat) d'actions propres		-	(41)
Augmentation/(diminution) des autres dettes financières		(970)	2 611
Émission d'OCEANes (composante capitaux propres)		84	-
Augmentation/(réduction) de capital en numéraire	12	-	-
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle*	2	(162)	(4 681)
Dividendes versés aux actionnaires de Schneider Electric		(1 963)	(1 767)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(15)	(39)
TOTAL III - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 080)	(1 491)
TOTAL IV - EFFET NET DES CONVERSIONS		(11)	(81)
TOTAL V - IMPACT DES ÉLÉMENTS RECLASSÉS EN VUE DE LA VENTE		-	(1)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE : I + II + III + IV + V		(369)	(818)
Trésorerie nette à l'ouverture	15	4 654	3 863
Variation de trésorerie		(369)	(818)
TRESORERIE NETTE À LA CLÔTURE	15	4 285	3 045

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

*En 2023, les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle concernaient principalement le rachat des minoritaires AVEVA.

3. Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Note	30/06/2024	31/12/2023
ACTIFS NON-COURANTS :			
Goodwill, net	9	25 185	24 664
Immobilisations incorporelles, nettes		5 870	5 837
Immobilisations corporelles, nettes		4 409	4 209
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	10	1 210	1 206
Actifs financiers non courants	11	1 573	1 245
Actifs d'impôt différé		1 781	1 636
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS		40 028	38 797
ACTIFS COURANTS :			
Stocks et en-cours		5 199	4 519
Clients et créances d'exploitation		8 869	8 388
Autres créances et charges constatées d'avance		2 422	2 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	4 375	4 696
TOTAL ACTIFS COURANTS		20 865	19 893
Actifs destinés à la vente		-	209
TOTAL ACTIFS		60 893	58 899

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Passif

(en millions d'euros)	Note	30/06/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES :			
Capital social	12	2 297	2 291
Primes d'émission, de fusion, d'apport		3 097	2 872
Réserves consolidées et autres réserves		21 864	21 593
Réserves de conversion		365	(294)
Total capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)		27 623	26 462
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		772	706
TOTAL CAPITAUX PROPRES		28 395	27 168
PASSIFS NON COURANTS :			
Provisions pour retraites et engagements assimilés	13	1 060	1 069
Autres provisions non courantes	14	1 162	959
Dettes financières non courantes	15	11 368	11 592
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante		30	50
Passifs d'impôt différé		814	703
Autres dettes à long terme		863	848
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		15 297	15 221
PASSIFS COURANTS :			
Fournisseurs et dettes d'exploitation		7 801	7 596
Dettes fiscales et sociales		3 518	4 013
Provisions courantes	14	1 064	1 061
Autres passifs courants		1 383	1 379
Dettes financières courantes	15	3 435	2 341
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part courante	2	-	80
TOTAL PASSIFS COURANTS		17 201	16 470
Passifs destinés à la vente		-	40
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		60 893	58 899

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

4. État de variation des capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions (milliers)	Capital social	Primes d'émission de fusion d'apport	Réserves consolidées	Différences de conversion	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Part des actionnaires minoritaires	Total
31/12/2022	571 093	2 284	2 660	19 812	683	25 439	655	26 094
Résultat net	-	-	-	4 003	-	4 003	166	4 169
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(76)	(977)	(1 053)	(26)	(1 079)
Résultat global	-	-	-	3 927	(977)	2 950	140	3 090
Augmentation de capital	1 743	7	212	-	-	219	-	219
Émission d'OCEANES	-	-	-	65	-	65	-	65
Dividendes distribués	-	-	-	(1 767)	-	(1 767)	(84)	(1 851)
Rachats d'actions propres	-	-	-	(703)	-	(703)	-	(703)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	196	-	196	-	196
Hyperinflation IAS 29	-	-	-	68	-	68	-	68
Autres	-	-	-	(5)	-	(5)	(5)	(10)
31/12/2023	572 836	2 291	2 872	21 593	(294)	26 462	706	27 168
Résultat net	-	-	-	1 882	-	1 882	83	1 965
Autres éléments du résultat global	-	-	-	127	659	786	12	798
Résultat global	-	-	-	2 009	659	2 668	95	2 763
Augmentation de capital	1 315	5	226	-	-	231	-	231
Émission d'OCEANES	-	-	-	62	-	62	-	62
Dividendes distribués	-	-	-	(1 963)	-	(1 963)	(15)	(1 978)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	151	-	151	-	151
Hyperinflation IAS 29	-	-	-	34	-	34	-	34
Autres	-	-	-	(22)	-	(22)	(14)	(36)
30/06/2024	574 151	2 297	3 097	21 864	365	27 623	772	28 395

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

5. Annexes aux comptes consolidés

Table des matières

Note 1	Principes comptables	6
Note 2	Evolution du périmètre de consolidation	6
Note 3	Information sectorielle	7
Note 4	Recherche et développement	8
Note 5	Autres produits et charges d'exploitation	9
Note 6	Amortissements et dépréciations des incorporelles liés aux acquisitions	9
Note 7	Autres produits et charges financiers	9
Note 8	Impôts sur les sociétés	9
Note 9	<i>Goodwill</i>	10
Note 10	Participations dans les entreprises associées	10
Note 11	Actifs financiers non courants	10
Note 12	Capitaux propres	10
Note 13	Provisions pour retraites et engagements assimilés	11
Note 14	Provisions pour risques et charges	11
Note 15	Endettement financier net	12
Note 16	Instruments dérivés	13
Note 17	Opérations avec des parties liées	14
Note 18	Engagements et passifs éventuels	14
Note 19	Événements postérieurs à la clôture	15

Les montants sont exprimés en millions d'euros sauf mention contraire.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Les états financiers du Groupe Schneider Electric pour l'arrêté intermédiaire du 30 juin 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 juillet 2024.

NOTE 1 Principes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Schneider Electric, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2024, ont été préparés en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34 - *Information financière intermédiaire*. S'agissant d'états financiers consolidés condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, inclus dans le Document d'Enregistrement Universel déposé à l'AMF sous le numéro D.24-0201.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés semestriels sont identiques avec ceux utilisés dans la préparation des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception des normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 1er janvier 2024.

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne et dont l'application est obligatoire au 1er janvier 2024

Les normes et interprétations suivantes qui étaient applicables pendant la période n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés au 30 juin 2024 :

- amendements d'IAS 1 - *Présentation des états financiers : classification des passifs en courant ou non courant - Report de la date d'entrée en vigueur; Passifs non courants avec covenants;*
- amendements d'IFRS 16 - *Contrats de location : responsabilité locative dans une vente et cession-bail;*
- amendements d'IAS 7 - *Tableau des flux de trésorerie* et d'IFRS 7 - *Instruments financiers : Informations à fournir* sur les ententes de financement de fournisseurs.

Normes, interprétations et amendements non adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2024 ou dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2024

- IFRS 18 - *Présentation des états financiers et informations à fournir;*
- amendements d'IFRS 9 - *Instruments financiers* et d'IFRS 7 - *Instruments financiers : Informations à fournir* sur le classement et l'évaluation des instruments financiers;
- amendements d'IAS 21 - *Les effets des variations des cours des monnaies étrangères : absence d'échangeabilité.*

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels des normes non applicables au 30 juin 2024 sur les états financiers consolidés du Groupe est en cours.

Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers consolidés implique que la Direction du Groupe et les filiales procèdent à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Les hypothèses et estimations retenues sont en ligne avec celles décrites dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Base de préparation et application d'IAS 34 - *Information financière intermédiaire*

L'information sectorielle correspond à celle requise par la norme IAS 34 - *Information financière intermédiaire*.

Les activités du Groupe peuvent être affectées par des changements significatifs liés à la conjoncture économique. Ainsi, les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'année.

Pour les états financiers intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux effectif d'impôt estimé pour l'année fiscale en cours.

Application de la norme IAS 29 - *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*

La norme IAS 29 requiert de retraiter les éléments non-monnaïres des actifs et passifs des pays en hyperinflation ainsi que leur compte de résultat pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat général de leur monnaie fonctionnelle, entraînant un profit ou une perte sur la position monétaire nette qui est enregistrée en résultat net en «Autres produits et charges financiers». De plus, les états financiers des filiales de ces pays sont convertis au taux de clôture de la période considérée conformément à la norme IAS 21. Le Groupe applique la norme IAS 29 à l'Argentine depuis le 1er janvier 2018 et à la Turquie depuis le 1er janvier 2022.

NOTE 2 Evolution du périmètre de consolidation

2.1- Variations de périmètre

Principales acquisitions de la période

Acquisition des intérêts minoritaires d'ETAP

Le 23 janvier 2024, le Groupe a finalisé l'acquisition des 20% d'intérêts minoritaires d'ETAP conformément à l'engagement de rachat conclu en 2021 lors de l'acquisition de 80% d'ETAP.

Principales cessions de la période

Autogrid

Le 14 décembre 2023, le Groupe a conclu un accord avec Uplight Inc. (société dans laquelle Schneider Electric détient une participation minoritaire stratégique) portant sur la vente d'AutoGrid à Uplight. Cette opération s'inscrit dans une démarche de réorganisation des sociétés détenues ou affiliées à Schneider Electric, ciblant le marché des prosumers, avec pour objectif une meilleure harmonisation des capacités. A l'issue de la cession, le Groupe a augmenté son pourcentage d'intérêt à hauteur de 43,46 % dans Uplight Inc., qui demeure consolidée selon la méthode de mise en équivalence. L'opération a été finalisée le 8 février 2024. L'impact de la cession sur le compte de résultat de la période n'est pas matériel.

Suivi des acquisitions et cessions réalisées en 2023 et ayant un effet sur les comptes 2024

EcoAct

Le 2 novembre 2023, le Groupe a finalisé l'acquisition d'EcoAct SAS ("EcoAct"), un leader international du conseil climatique et des solutions net zéro dont le siège social est situé à Paris, en France. EcoAct est consolidée au sein du segment de reporting Gestion de l'énergie. L'allocation du prix d'acquisition requise par IFRS 3 n'est pas finalisée au 30 juin 2024. À la date d'acquisition, les ajustements effectués sur le bilan d'ouverture, résultant principalement de la reconnaissance d'immobilisations incorporelles (relations clients et marque), conduisent à la reconnaissance d'un goodwill de 130 millions d'euros.

2.2- Impact des variations de périmètre sur la trésorerie du Groupe

Les variations de périmètre du premier semestre 2024 représentent un décaissement net de 157 millions d'euros, qui se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Acquisitions	(30)	(58)
Cessions	35	148
INVESTISSEMENT FINANCIER NET DES CESSIONS	5	90
AVEVA	-	(4 681)
Autres	(162)	-
TRANSACTIONS AVEC LES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	(162)	(4 681)
IMPACT SUR LA TRESORERIE	(157)	(4 591)

En 2024, la trésorerie décaissée correspond principalement à l'acquisition des intérêts minoritaires d'ETAP ainsi que d'autres acquisitions individuellement non significatives (Note 2.1).

En 2023, la trésorerie décaissée correspond principalement à l'acquisition pour 4 681 millions d'euros des intérêts minoritaires d'AVEVA ainsi que d'autres acquisitions individuellement non significatives.

NOTE 3 Information sectorielle

Le Groupe a organisé ses activités en deux segments :

La Gestion de l'énergie propose une offre technologique complète portée par EcoStruxure. Sa stratégie de commercialisation s'articule autour des besoins de ses clients sur l'ensemble de ses quatre marchés finaux dans les bâtiments, les centres de données, les infrastructures et les industries et bénéficie de l'appui d'un réseau de partenaires mondial.

Automatismes industriels inclut les activités d'automatismes industriels et contrôle industriel pour les industries de procédés discrets, hybrides et continus.

Les coûts relatifs à la Direction Générale du Groupe et non rattachables à un secteur en particulier sont isolés dans une colonne «Coûts des fonctions centrales et digitales».

Les informations données par secteur opérationnel sont identiques à celles présentées au Comité exécutif, présidé par le Directeur général. Le Comité exécutif est identifié comme le «Principal Décideur Opérationnel» en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluation de la performance des secteurs. L'indicateur principalement utilisé par le Comité exécutif pour évaluer la performance de chaque secteur est l'EBITA ajusté.

Les rémunérations en actions sont incluses dans la colonne «Coûts des fonctions centrales et digitales».

Le Comité exécutif n'examine pas les actifs et passifs par activité.

Les données par secteur suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Ces informations sont commentées dans le rapport d'activité.

En raison du nombre important d'entreprises servies par le Groupe, de leur grande diversité dans de multiples secteurs et de leur large dispersion géographique, le premier client du Groupe ne dépasse pas 10% du chiffre d'affaires de Schneider Electric.

3.1- Informations par segment de reporting

1^{er} Semestre 2024

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	14 652	3 521	-	18 173
EBITA ajusté	3 250	542	(409)	3 383
EBITA ajusté (%)	22,2%	15,4%		18,6%

1^{er} semestre 2023

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	13 669	3 964	-	17 633
EBITA ajusté	2 824	758	(408)	3 174
EBITA ajusté (%)	20,7%	19,1%		18,0%

3.2- Informations par zone géographique

Les zones géographiques couvertes par le Groupe sont les suivantes :

- Europe de l'Ouest,
- Amérique du Nord (y compris le Mexique),
- Asie-Pacifique,
- Reste du monde (Europe de l'Est, Proche-Orient, Afrique, Amérique du Sud).

Les actifs non courants incluent les *goodwill* nets, les immobilisations corporelles et incorporelles nettes.

1^{er} Semestre 2024

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Asie - Pacifique	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires par zone géographique	4 378	4 997	6 502	2 296	18 173
Actifs non courants au 30/06/2024	12 493	5 720	15 852	1 399	35 464

1^{er} semestre 2023

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Asie - Pacifique	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires par zone géographique	4 469	5 036	5 942	2 186	17 633
Actifs non courants au 30/06/2023	12 254	5 566	15 811	1 278	34 909

Par ailleurs, le Groupe suit la part des nouvelles économies dans le chiffre d'affaires :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024		1 ^{er} semestre 2023	
Chiffre d'affaires - économies matures	11 168	61%	10 753	61%
Chiffre d'affaires - économies nouvelles	7 005	39%	6 880	39%
TOTAL	18 173	100%	17 633	100%

NOTE 4 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement de la période se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Dépenses de recherche et développement en coûts des ventes	(274)	(244)
Dépenses de recherche et développement en frais de R&D *	(624)	(551)
Dépenses de développement capitalisés	(171)	(202)
TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT **	(1 069)	(997)

* Dont 19 millions d'euros de crédit d'impôt recherche sur le 1^{er} semestre 2024 et 24 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2023

** Excluant les charges d'amortissement des dépenses de développement capitalisés

En complément des dépenses de recherche et développement, les amortissements des projets de développement capitalisés, comptabilisés en coûts des ventes, s'élèvent à 114 millions d'euros à fin juin 2024 contre 117 millions d'euros à fin juin 2023.

NOTE 5 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Plus/(moins) values sur cessions d'actifs	(1)	(2)
Plus/(moins) values sur cessions d'activités	(5)	82
Dépréciations des actifs	-	-
Coûts liés aux acquisitions et intégrations	(52)	(59)
Autres	(67)	(6)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	(125)	15

En 2024, les coûts d'acquisitions et d'intégrations sont principalement liés aux acquisitions récentes et en cours.

En 2023, les plus-values sur cession d'activité sont principalement liées à la cession VinZero. Les coûts d'acquisitions et d'intégrations sont principalement liés aux acquisitions récentes.

NOTE 6 Amortissements et dépréciations des incorporelles liés aux acquisitions

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Amortissement des incorporelles liés aux acquisitions	(194)	(196)
Perte de valeur des incorporelles liés aux acquisitions	-	-
CHARGES LIÉES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS	(194)	(196)

NOTE 7 Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat de change, net	12	(19)
Gains (et pertes) sur situation monétaire nette (IAS 29 Hyperinflation)	(1)	22
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(24)	(27)
Dividendes reçus	2	1
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers	(4)	7
Intérêts financiers - IFRS 16	(22)	(15)
Effet de l'actualisation et de la désactualisation	(7)	(6)
Autres charges financières nettes	3	(16)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(41)	(53)

NOTE 8 Impôts sur les sociétés

Dès que les conditions réglementaires sont réunies, les sociétés du Groupe recourent à l'intégration fiscale. Schneider Electric SE a choisi cette option vis-à-vis de ses filiales françaises détenues directement ou indirectement par l'intermédiaire de Schneider Electric Industries SAS.

8.1- Analyse de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Impôt courant	(767)	(723)
Impôt différé	100	36
CHARGE D'IMPÔT	(667)	(687)

8.2- Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat net (part du Groupe)	1 882	2 023
Charge d'impôt	(667)	(687)
Intérêts minoritaires	(83)	(74)
Résultat des sociétés mises en équivalence	14	39
Dépréciation des participations dans les entreprises associées et coentreprises	(220)	-
Résultat avant impôt	2 838	2 745
Taux d'impôt théorique du Groupe pondéré du mix géographique	22,8%	22,6%
Charge d'impôt théorique	(646)	(620)
Éléments en rapprochement :		
Crédits d'impôt et autres réductions d'impôt	68	72
Effets des déficits fiscaux	13	(5)
Retenues à la source	(22)	(45)
Autres éléments sans base taxable (courantes ou différées)	(17)	(30)
Autres différences permanentes	(63)	(59)
CHARGE NETTE D'IMPÔT REEL	(667)	(687)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	23,5%	25,0%

Le résultat consolidé des activités poursuivies du Groupe étant principalement réalisé en dehors de la France, la charge d'impôt théorique sur les activités poursuivies est calculée sur la base du taux d'imposition moyen du Groupe (et non sur le taux d'impôt théorique français). En décembre 2022 les Etats membres de l'Union européenne ont adopté la directive Pilier 2, introduisant un taux minimum global d'imposition des sociétés de 15 %, qui entrera en vigueur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024. A ce jour, l'impact estimé sur le taux effectif d'impôt du groupe devrait être d'environ 0,5 %.

NOTE 9 Goodwill

Les principaux mouvements de la période sont récapitulés dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	30/06/2024	31/12/2023
Goodwill à l'ouverture, net	24 664	25 136
Acquisitions	7	209
Cessions	(2)	(7)
Reclassements	-	(95)
Effet des variations de change	516	(579)
GOODWILL À LA CLOTURE, NET	25 185	24 664
<i>dont dépréciations à la clôture</i>	<i>(372)</i>	<i>(367)</i>

NOTE 10 Participations dans les entreprises associées

Le principal contributeur est le sous-groupe Delixi avec une quote-part de résultat de 36 millions d'euros au 30 juin 2024, contre 36 millions d'euros au 30 juin 2023.

En 2024, suite à une adoption par les clients plus lente que ce qui était prévu dans le plan de développement impactant la croissance à court terme, en partie en raison du contexte réglementaire, le Groupe a effectué un test de dépréciation sur son investissement dans Uplight et comptabilisé une dépréciation de (220) millions d'euros.

NOTE 11 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants s'élèvent à 1 573 millions d'euros au 30 juin 2024, et sont principalement composés d'actifs financiers non cotés et de surfinancements de plans de retraite.

NOTE 12 Capitaux propres

Au cours du premier semestre 2024, 1,3 millions OCEANEs en circulation à échéance 2026 ont été converties, entraînant la création d'1,3 millions d'actions, soit une augmentation de capital de 231 millions d'euros.

Sur la base des hypothèses décrites dans les états financiers consolidés 2023, la charge comptabilisée en frais généraux et commerciaux au titre des plans d'actions de performance s'élève à 84 millions d'euros pour le premier semestre 2024 (72 millions d'euros pour le premier semestre 2023). Cette charge trouve sa contrepartie au sein du poste «Réserves consolidées» dans les capitaux propres.

NOTE 13 Provisions pour retraites et engagements assimilés

La variation des provisions pour retraites et avantages assimilés sur la période se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagements de retraite et indemnités de départ	Autres avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	Provisions pour retraites et avantages assimilés
31/12/2023	572	244	816
Charge de la période	47	16	63
Coût des services rendus	28	12	40
Effets des liquidations/réductions de régimes	(1)	-	(1)
Coût des services passés	-	-	-
Coût financier	140	4	144
Produit financier	(120)	-	(120)
Prestations versées	(22)	(12)	(34)
Cotisations versées	(35)	-	(35)
Éléments reconnus en capitaux propres	(91)	(5)	(96)
Écarts de conversion	3	4	7
Variations de périmètre et autres	-	-	-
30/06/2024	474	247	721
Surplus de régime reconnu à l'actif	(339)		(339)
Provisions reconnues au passif	813	247	1 060

Suite à l'accord avec le Trustee du fonds de retraite d'Invensys au Royaume-Uni conclu le 7 février 2014, Schneider Electric SE a garanti les obligations des filiales d'Invensys participant au Fonds de retraite à hauteur d'un montant plafonné à 1,75 milliards de livres sterling. Au 30 juin 2024, les actifs du régime excèdent la valeur des obligations objet de cette garantie et cette garantie ne peut donc pas être appelée. Les actifs nets pour retraites et avantages assimilés sont inclus dans les autres actifs financiers non courants.

NOTE 14 Provisions pour risques et charges

<i>(en millions d'euros)</i>	Risques économiques	Risques commerciaux	Risques sur produits	Risques envi- ronnementaux	Restructuration	Autres risques	Provisions
31/12/2023	209	119	727	297	169	499	2 020
<i>dont part à plus d'un an</i>	124	61	194	256	16	308	959
Dotations	25	14	94	3	29	134	299
Reprises pour utilisation	(5)	(17)	(79)	(7)	(35)	(98)	(241)
Provisions devenues sans objet	-	-	(15)	-	-	(2)	(17)
Écarts de conversion	2	2	5	8	-	8	25
Variations de périmètre et autres	(2)	-	13	2	(3)	130	140
30/06/2024	229	118	745	303	160	671	2 226
<i>dont part à plus d'un an</i>	129	63	198	261	15	496	1 162

Les provisions sont notamment destinées à couvrir :

- **les risques économiques** : ces provisions couvrent des risques fiscaux résultant de positions prises par le Groupe ou ses filiales. Chaque position est évaluée individuellement et non compensée, et reflète la meilleure estimation du risque à la fin de la période de déclaration. Le cas échéant, elle comprend les intérêts de retard et les amendes ;
- **les risques commerciaux** : les provisions pour risques clients intègrent principalement les provisions pour pertes à terminaison de certains contrats à long terme. Les provisions pour pertes à terminaison sont entièrement comptabilisées dès lors qu'elles sont identifiées ;
- **les risques sur produits** : ces provisions sont constituées
 - des provisions statistiques pour garantie : le Groupe provisionne sur une base statistique l'ensemble des garanties données sur la vente de produits Schneider Electric au-delà des risques couverts par les assurances. Ces provisions sont estimées en tenant compte des statistiques historiques sur les revendications et de la période de garantie ;
 - des provisions pour litiges sur des produits défectueux et des provisions destinées à couvrir des campagnes de remplacement sur des produits clairement identifiés.
- **les risques environnementaux** : ces provisions sont essentiellement destinées à couvrir les coûts des opérations de dépollution. L'estimation des futurs décaissements prévus est basée sur des rapports d'experts indépendants ;

- **les coûts de restructuration**, dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture de la part du Groupe. L'estimation du passif ne comprend que les dépenses directes découlant de la restructuration.

NOTE 15 Endettement financier net

L'endettement financier net s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires	12 565	10 843
Autres emprunts auprès d'établissements de crédit	1 788	1 793
Part court terme des emprunts obligataires	(2 918)	(999)
Part court terme des autres dettes long terme	(67)	(45)
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	11 368	11 592
Billets de trésorerie	120	1 018
Intérêts courus non échus	88	109
Autres dettes	152	128
Découverts et en-cours bancaires	90	42
Part court terme des emprunts obligataires	2 918	999
Part court terme des autres dettes long terme	67	45
DETTES FINANCIÈRES COURANTES	3 435	2 341
DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES	14 803	13 933
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(4 375)	(4 696)
DETTE FINANCIÈRE NETTE excl. les engagements d'achats de titres de minoritaires	10 428	9 237
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante	30	50
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part courante	-	80
DETTE FINANCIÈRE NETTE incl. les engagements d'achats de titres de minoritaires	10 458	9 367

Le 10 janvier 2024, le Groupe a procédé à une émission de deux emprunts obligataires pour 600 millions d'euros au taux de 3,0% et arrivant à échéance en janvier 2031 et pour 700 millions d'euros au taux de 3,25% et arrivant à échéance en octobre 2035.

Schneider Electric SE a réalisé le 25 juin 2024 une émission d'OCEANES à échéance juin 2031, pour un nominal de 750 millions d'euros, au taux de 1,625%. A fin juin 2024, la composante dette comptabilisée à sa valeur nette comptable s'élève à 660 millions d'euros et la composante optionnelle à 84 millions d'euros. Le ratio de conversion et/ou d'échange initial des Obligations est de 321,48 actions par obligation ayant pour valeur nominale 100 000 euros, correspondant à 311,07 euros par action.

La trésorerie nette des découverts et encours bancaires s'élève à 4 285 millions d'euros. Elle représente le montant de trésorerie présenté dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Le groupe n'a pas eu recours à des cessions sans recours de créances clients au premier semestre 2024 comme au premier semestre 2023.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées d'instruments négociables, très liquides à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, tels que billets de trésorerie, fonds communs de placement ou équivalents.

Les instruments financiers sont généralement évalués à leur juste valeur, à l'exception des dettes non courantes qui s'élèvent à 11 368 millions d'euros.

Les contrats d'emprunts ne contiennent pas de clauses en cas de dégradation de la notation long terme du Groupe.

NOTE 16 Instruments dérivés

30/06/2024

(en millions d'euros)	Qualifications comptables	Maturité	Nominal Ventes	Nominal Achats	Juste Valeur	Valeur à l'actif du bilan	Valeur au passif du bilan	Dont valeurs en capitaux propres
Contrats à terme	CFH	< 1 an	842	(432)	-	17	(17)	-
Contrats à terme	CFH	< 2 ans	49	(43)	-	1	(1)	-
Contrats à terme	CFH	> 2 ans	1	(2)	-	-	-	-
Contrats à terme	FVH	< 1 an	2 382	(1 768)	5	28	(23)	-
Contrats à terme	NIH	< 1 an	720	-	(8)	-	(8)	(8)
Contrats à terme	Trading	< 1 an	810	(3 512)	(1)	5	(6)	-
Swap de devises	CFH	< 1 an	60	(17)	3	3	-	3
Swap de devises	NIH	> 2 ans	514	-	(6)	-	(6)	(6)
TOTAL DÉRIVÉS CHANGE			5 378	(5 774)	(7)	54	(61)	(11)
Contrats à terme	CFH	< 1 an	-	(418)	27	27	-	27
Dérivés métaux			-	(418)	27	27	-	27
Swap de taux d'intérêt	FVH	> 2 ans	1 050	(1 050)	9	9	-	-
Dérivés de taux			1 050	(1 050)	9	9	-	-
TOTAL			6 428	(7 242)	29	90	(61)	16

31/12/2023

(en millions d'euros)	Qualifications comptables	Maturité	Nominal Ventes	Nominal Achats	Juste Valeur	Valeur à l'actif du bilan	Valeur au passif du bilan	Valeurs en capitaux propres
Contrats à terme	CFH	< 1 an	483	(296)	3	10	(7)	2
Contrats à terme	CFH	< 2 ans	69	(30)	-	1	(1)	-
Contrats à terme	CFH	> 2 ans	3	(7)	-	-	-	-
Contrats à terme	FVH	< 1 an	1 755	(1 659)	1	18	(17)	-
Contrats à terme	FVH	< 2 ans	550	-	17	17	-	8
Contrats à terme	NIH	< 1 an	714	-	12	12	-	12
Contrats à terme	Trading	< 1 an	990	(3 944)	(17)	5	(22)	-
Swap de devises	CFH	< 1 an	65	(18)	(1)	-	(1)	(1)
Swap de devises	NIH	> 2 ans	502	-	10	10	-	10
TOTAL DÉRIVÉS CHANGE			5 131	(5 954)	25	73	(48)	31
Contrats à terme	CFH	< 1 an	-	(409)	3	4	(1)	3
Dérivés métaux			-	(409)	3	4	(1)	3
Swap de taux d'intérêt	FVH	> 2 ans	1 050	(1 050)	44	44	-	-
Dérivés de taux			1 050	(1 050)	44	44	-	-
TOTAL			6 181	(7 413)	72	121	(49)	34

16.1- Couverture des risques de change

Une part significative des opérations de Schneider Electric est réalisée dans des devises différentes des devises fonctionnelles des filiales. Le Groupe est donc exposé à l'évolution des différentes devises. En l'absence de couverture, les fluctuations de change des devises fonctionnelles vis-à-vis des autres devises peuvent donc significativement modifier les résultats du Groupe et rendre difficiles les comparaisons de performance d'une année sur l'autre. Par conséquent, le Groupe utilise des instruments financiers pour se couvrir au risque de change, en ayant recours à des contrats d'achat à terme ou bien en bénéficiant d'une couverture naturelle. Par ailleurs, certaines créances ou prêts à long terme accordés aux filiales constituent un investissement net à l'étranger au sens d'IAS 21.

La politique de couverture de change de Schneider Electric consiste à couvrir les filiales sur leurs opérations dans une devise autre que leur devise de comptabilisation.

16.2- Couverture des risques de taux

Le risque de taux d'intérêt sur les emprunts est géré au niveau du Groupe, sur la base de la dette consolidée et en tenant compte des conditions du marché pour optimiser les coûts d'emprunt globaux. Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir son exposition aux taux d'intérêt par le biais de swaps de devise et de swaps de taux d'intérêt. Les swaps de devises peuvent être présentés à la fois comme couvertures de change et couvertures de taux d'intérêt en fonction des caractéristiques du dérivé.

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe n'a pas utilisé d'instruments dérivés afin de couvrir son exposition sur le risque de taux.

16.3- Couverture des risques liés aux matières premières

Le Groupe est exposé à des risques liés à l'évolution du prix de l'énergie et des matières premières, et notamment de l'acier, du cuivre, de l'aluminium, de l'argent, du plomb, du nickel, du zinc, et des matières plastiques. Si le Groupe n'est pas en mesure de couvrir, de compenser ou de répercuter sur les clients ces coûts supplémentaires, cela pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats. Le Groupe a toutefois mis en place certaines procédures pour limiter son exposition à la hausse des prix des matières premières non ferreuses et des matières précieuses. Les services Achats des unités opérationnelles communiquent leurs prévisions d'achats à la Direction Financière Groupe et à la Trésorerie. Les engagements d'achat sont couverts par des contrats à terme, des swaps et, dans une moindre mesure, des options.

16.4- Risque de contrepartie

Les transactions financières sont réalisées avec des contreparties soigneusement sélectionnées. Les contreparties bancaires sont choisies en fonction de critères déterminés, notamment la notation de crédit attribuée par une agence de notation indépendante.

La politique du Groupe consiste à diversifier les risques de contrepartie et des contrôles périodiques sont effectués pour vérifier le respect des règles associées. En outre, le Groupe souscrit une assurance-crédit importante et recourt à d'autres types de garanties pour limiter le risque de perte sur les créances clients.

16.5- Risque de liquidité

Au 30 juin 2024, les lignes de crédit confirmées du Groupe s'élèvent à 2 950 millions d'euros dont 2 950 millions d'euros ayant une maturité postérieure au 30 juin 2025, aucune n'étant utilisée à cette date. Parmi eux, 2 700 millions d'euros sont liés au développement durable avec une marge indexée sur la performance annuelle du Schneider Sustainability Impact (SSI).

Avec une facilité de crédit engagée disponible de 2 950 millions d'euros et de la trésorerie et équivalents de trésorerie de 4 285 millions d'euros, les liquidités s'élèvent à 7 235 millions d'euros à la fin de la période. Au cours des 12 prochains mois, le montant total des dettes à court terme et des obligations arrivant à échéance s'élèvera à 3 435 millions d'euros.

Le contrat de prêt et les lignes de crédit engagées ne comportent pas de *covenants* bancaires ni de clause en cas de détérioration de la notation financière du Groupe «credit rating triggers».

NOTE 17 Opérations avec des parties liées

17.1- Entreprises associées

Il s'agit essentiellement des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions avec ces parties liées sont réalisées à des prix de marché et sont non significatives sur la période.

17.2- Parties liées exerçant une influence notable

Au cours de la période, aucune opération non courante n'a été réalisée avec les membres des organes de direction.

NOTE 18 Engagements et passifs éventuels

Cautions, avals et garanties

Les garanties, cautions et avals, donnés d'une part et reçus d'autre part, s'établissent respectivement à 4 295 millions d'euros et 284 millions d'euros au 30 juin 2024.

Passifs éventuels

Ainsi que rendu public précédemment, les Autorités judiciaires et de la concurrence françaises ont perquisitionné en septembre 2018 le siège du Groupe ainsi que certains autres sites dans le cadre d'une enquête en lien avec la vente de produits électriques réalisée par le biais d'activités de distribution commerciale en France.

Le 4 juillet 2022, Schneider Electric a reçu une notification de griefs de la part de l'Autorité de la concurrence prétendant que l'autonomie tarifaire de certains distributeurs aurait été limitée, ce qui est contraire aux règles de concurrence. Schneider Electric conteste fermement les allégations de la notification des griefs et a soumis sa réponse à l'Autorité de la concurrence française. L'audience devant l'Autorité de la concurrence a eu lieu les 4 et 5 juin 2024 et une décision exécutoire pourrait être rendue fin 2024 ou 2025. Si l'Autorité de la concurrence devait contester les arguments de Schneider Electric et conclure que des pratiques anticoncurrentielles ont été mises en œuvre, elle disposerait d'un large pouvoir d'appréciation pour déterminer au cas par cas l'amende financière qu'elle pourrait infliger dans le respect des principes de proportionnalité et d'individualité des peines tels que décrits dans son communiqué de presse de 2021 (https://www.autoritedelaconcurrence.fr/sites/default/files/Communique_sanction.pdf). Il pourrait n'y avoir aucune amende et celle-ci ne pourrait excéder un montant maximal de 10 % du chiffre d'affaires total du Groupe en 2021 en vertu de l'article L. 464-2 du Code de commerce.

Parallèlement, le 7 octobre 2022, Schneider Electric a été mis en examen par un juge d'instruction, qui a exigé de Schneider Electric une garantie bancaire de 20 millions d'euros et un cautionnement de 80 millions d'euros. Schneider Electric a officiellement contesté la mise en accusation et avancé de nombreux arguments de droit et de fait. La procédure est en cours.

Ces actions ne signifient pas que Schneider Electric sera finalement reconnu coupable de tout acte répréhensible. Schneider Electric conteste fermement l'ensemble des allégations du juge d'instruction français et de l'Autorité de la concurrence et entend se défendre pleinement et avec la plus grande vigueur.

Compte tenu de la difficulté d'apprécier dans quelle mesure l'Autorité de la concurrence prendra en compte les arguments avancés par Schneider Electric pour sa défense, ainsi que les multiples facteurs contribuant à la détermination d'une amende, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le montant de l'éventuelle amende qui pourrait être encourue en cas de décision défavorable, bien qu'elle puisse avoir un impact significatif sur le Groupe. Dans ce contexte, aucune provision n'a été constatée à ce stade de l'affaire.

Schneider Electric a d'autres passifs éventuels découlant des procédures judiciaires, arbitrales ou réglementaires survenant dans le cours normal de ses activités. A la date d'arrêtés des comptes consolidés, les réclamations et litiges connus ou en cours concernant le Groupe ou une de ses filiales ont été analysés, et sur la base de l'avis des conseillers juridiques du Groupe, il a été jugé que toutes les provisions nécessaires pour couvrir ces risques éventuels avaient été passées.

NOTE 19 Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital réservée aux salariés

Chaque année, le Groupe Schneider Electric offre à ses employés la possibilité de devenir actionnaires grâce à des émissions d'actions qui leur sont réservées. Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, le plan d'actionnariat a été proposé aux salariés.

En vertu de ce plan, les employés investissent dans des actions du Groupe à un cours préférentiel par rapport aux actions libres (décote de 15%). Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de cinq années, sauf cas spécifiques prévus par la loi. La charge IFRS 2, comptabilisée en «Frais généraux et commerciaux», est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur les actions. Elle s'élève à 64 millions d'euro au 30 juin 2024.

Le Groupe a proposé le 19 avril 2024 à ses salariés, au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 179,19 euros (décoté de 15 % par rapport au cours de référence de 210,82 euros calculé sur une moyenne des cours d'ouverture sur les 20 jours précédant la date de décision du Conseil d'Administration).

Dans l'ensemble, 1,4 million d'actions ont été souscrites, soit une augmentation de capital de 253 millions d'euros réalisée le 10 juillet 2024.

Rachat des OCEANES en circulation à échéance 2026

Le 25 juin 2024, le Groupe a lancé une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANES) à échéance 2031 pour un montant nominal de 750 millions d'euros (Note 15) et une offre concomitante de rachat de ses OCEANES en circulation à échéance 2026 par l'intermédiaire d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé.

Le prix final de rachat a été fixé à 230,81 euros par OCEANE 2026, représentant une contrepartie totale d'environ 532,7 millions d'euros pour un montant en principal global d'environ 407,2 millions d'euros, représentant environ 97 % des OCEANES 2026 encore en circulation. Les OCEANES 2026 acceptées dans le cadre du rachat ont été annulées conformément à leurs modalités.

Le règlement livraison du rachat est intervenu en juillet 2024. Le montant total du rachat comprend une composante dette, évaluée à la date du rachat sur la base du taux d'intérêt de marché appliqué à une obligation non convertible équivalente et une composante optionnelle comptabilisée en capitaux propres. La comptabilisation de cette opération de rachat a généré, sur le second semestre, un produit financier d'environ 25 millions d'euros, l'impact résiduel d'environ 150 millions d'euros étant comptabilisé en déduction des capitaux propres.

Planon

Le 17 décembre 2020, Schneider Electric a réalisé un investissement minoritaire stratégique dans Planon Beheer B.V. (« Planon »), leader des logiciels dans la gestion intelligente des bâtiments durables, en prenant une participation de 25 % dans son capital.

Planon, dont le chiffre d'affaires était de 161 millions d'euros en 2023, a enregistré un taux de croissance annuel composé (CAGR) de ses ventes de +22 % au cours des quatre dernières années, soit depuis 2019, après avoir réalisé un CAGR à deux chiffres (« double-digit ») au cours des cinq années précédant 2019. Depuis l'investissement stratégique minoritaire initial en 2020, les offres de Planon se sont révélées à plusieurs reprises très complémentaires avec les offres de Gestion de l'énergie de Schneider Electric pour les bâtiments intelligents.

Le 30 juillet 2024, Schneider Electric a signé un accord portant sur l'acquisition d'une participation additionnelle de 55% dans Planon, pour un prix d'environ 500 millions d'euros, pour atteindre une participation majoritaire de 80 %. Cette transaction permettrait de renforcer la stratégie de Schneider Electric dans le domaine des logiciels agnostiques, grâce à l'empreinte établie et forte de Planon sur le marché mondial des bâtiments, son offre de gestion intégrée de l'environnement de travail (« Integrated Workplace Management System ») basée sur le cloud et son modèle commercial de logiciels par abonnement, bien positionnés pour tirer le meilleur de la croissance rapide du marché des logiciels de gestion de bâtiments intelligents.

La transaction actuelle valorise Planon à un multiple de chiffre d'affaires moyen à un chiffre (« mid-single digit »), comme ce fut le cas pour le multiple de la transaction initiale de 2020. La transaction reste soumise aux approbations réglementaires habituelles. Sa clôture est prévue au cours des prochains mois. À l'issue de la transaction, Planon serait consolidée au sein de l'activité de Gestion de l'énergie (actuellement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence).

À l'issue de la transaction et jusqu'en janvier 2030, l'actionnaire minoritaire aura le droit de vendre et de transférer au Groupe sa participation restante de 20 % dans Planon. Le Groupe détiendra également un droit d'acquiescer les 20 % restants des intérêts minoritaires entre juillet 2027 et janvier 2030.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2024

Commentaires sur les comptes consolidés

Principaux évènements de la période

Principales acquisitions de la période

Acquisition des intérêts minoritaires d'ETAP

Le 23 janvier 2024, le Groupe a finalisé l'acquisition des 20% d'intérêts minoritaires d'ETAP conformément à l'engagement de rachat conclu en 2021 lors de l'acquisition de 80% d'ETAP.

Principales cessions de la période

Autogrid

Le 14 décembre 2023, le Groupe a conclu un accord avec Uplight Inc. (société dans laquelle Schneider Electric détient une participation minoritaire stratégique) portant sur la vente d'AutoGrid à Uplight. Cette opération s'inscrit dans une démarche de réorganisation des sociétés détenues ou affiliées à Schneider Electric, ciblant le marché des prosumers, avec pour objectif une meilleure harmonisation des capacités. A l'issue de la cession, le Groupe a augmenté son pourcentage d'intérêt à hauteur de 43,46 % dans Uplight Inc., qui demeure consolidée selon la méthode de mise en équivalence. L'opération a été finalisée le 8 février 2024. L'impact de la cession sur le compte de résultat de la période n'est pas matériel.

Suivi des acquisitions et cessions réalisées en 2023 et ayant un effet sur les comptes 2024

EcoAct

Le 2 novembre 2023, le Groupe a finalisé l'acquisition d'EcoAct SAS ("EcoAct"), un leader international du conseil climatique et des solutions net zéro dont le siège social est situé à Paris, en France. EcoAct est consolidée au sein du segment de reporting Gestion de l'énergie.

L'allocation du prix d'acquisition requise par IFRS 3 n'est pas finalisée au 30 juin 2024. À la date d'acquisition, les ajustements effectués sur le bilan d'ouverture, résultant principalement de la reconnaissance d'immobilisations incorporelles (relations clients et marque), conduisent à la reconnaissance d'un goodwill de 130 millions d'euros.

Commentaires sur l'activité et le compte de résultat consolidé

Evolution des taux de change

L'évolution des devises par rapport à l'euro (effet de la conversion) sur le premier semestre 2024 a un impact négatif de 314 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé, principalement lié à l'évolution du yuan chinois et livre turque, et un impact négatif de 104 millions d'euros sur l'EBITA ajusté.

Compte de résultat du premier semestre

Le compte de résultat du premier semestre 2024 comparé au premier semestre 2023 se détaille comme suit :

(en millions d'euros sauf le résultat par action)	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023	Variance
Chiffre d'affaires	18 173	17 633	3,1%
Coûts des ventes	(10 284)	(10 151)	1,3%
Marge brute	7 889	7 482	5,4%
% Marge brute	43,4%	42,4%	
Recherche et développement	(624)	(551)	13,2%
Frais généraux et commerciaux	(3 882)	(3 757)	3,3%
EBITA ajusté *	3 383	3 174	6,6%
% EBITA ajusté	18,6%	18,0%	
Autres produits et charges d'exploitation	(125)	15	(933,3)%
Charges de restructuration	(59)	(41)	43,9%
EBITA **	3 199	3 148	1,6%
% EBITA	17,6%	17,9%	
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	(194)	(196)	(1,0)%
Résultat d'exploitation	3 005	2 952	1,8%
% Résultat d'exploitation	16,5%	16,7%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	86	50	72,0%
Coût de l'endettement financier brut	(212)	(204)	3,9%
Coût de la dette financière nette	(126)	(154)	(18,2)%
Autres produits et charges financiers	(41)	(53)	(22,6)%
Résultat financier	(167)	(207)	(19,3)%
Résultat des activités poursuivies avant impôts	2 838	2 745	3,4%
Impôts sur les sociétés	(667)	(687)	(2,9)%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	14	39	(64,1)%
Dépréciation des participations dans les entreprises associées et coentreprises	(220)	-	0,0%
RÉSULTAT NET	1 965	2 097	(6,3)%
dont part attribuable aux actionnaires de la société mère	1 882	2 023	(7,0)%
dont part attribuable aux actionnaires minoritaires	83	74	12,2%
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action (en euros/action)	3,36	3,61	(6,9)%
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) après dilution (en euros/action)	3,32	3,57	(7,0)%

* EBITA ajusté (Earnings Before Interest, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

** EBITA (Earnings Before Interest, Taxes and Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill.

Chiffre d'affaires

Au 30 juin 2024, le chiffre d'affaires consolidé de Schneider Electric s'élève à 18 173 millions d'euros, soit une croissance organique de 6,2% et une croissance publiée de 3,1%. Le Groupe bénéficie d'une demande de marché forte et dynamique liée aux mégatendances structurelles. La demande est forte pour les offres de Systèmes du Groupe, notamment sur les marchés finaux des centres de données et des infrastructures. Le Groupe affiche aussi une forte croissance des offres de Services sur site liée aux tendances de rénovation et de modernisation. Les actifs logiciels du Groupe poursuivent leur transition vers un modèle d'abonnement, avec une bonne dynamique commerciale sous-jacente et une forte croissance des revenus récurrents annualisés. La croissance des ventes de Produits est modérée au premier semestre comme attendu, principalement en raison de la faiblesse du marché des industries manufacturières (« Discrete »), les constructeurs de machines (« OEM ») et les distributeurs rééquilibrant leurs stocks suite à l'amélioration de l'environnement de la chaîne logistique. Les segments liés aux consommateurs sont stables. L'impact des effets de change est de -1,8%, en raison de l'affaiblissement du yuan chinois, de la livre turque et du peso argentin par rapport à l'euro. Les acquisitions nettes des cessions ont un impact négatif net de -1,2%, principalement lié à la cession des activités de capteurs industriels du Groupe.

Evolution du chiffre d'affaires par secteur opérationnel

Le chiffre d'affaires par secteur opérationnel se détaille comme suit (en millions d'euros) :

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Total
1 ^{er} semestre 2024	14 652	3 521	18 173
1 ^{er} semestre 2023	13 669	3 964	17 633

L'activité Gestion de l'énergie réalise un chiffre d'affaires de 14 652 millions d'euros, soit 81% du chiffre d'affaires du Groupe, en hausse organique de 9%. L'Amérique du Nord connaît une croissance organique de 13% portée par une forte croissance des Systèmes. Les marchés finaux des centres de données et des infrastructures restent particulièrement bien orientés. L'Europe de l'Ouest est en croissance organique de 3% avec une croissance à deux chiffres (« double-digit ») en Italie portée par les centres de données, une croissance moyenne à un chiffre (« mid-single digit ») en France portée par le marché final des infrastructures, une croissance faible à un chiffre (« low-single digit ») en Allemagne et au Royaume-Uni, tandis que l'Espagne est en légère décroissance. Le marché final des bâtiments reste modéré à travers la région, stable dans la plupart des économies majeures à l'exception de l'Allemagne qui continue d'afficher une décroissance. En dehors des économies majeures, les pays nordiques enregistrent une forte croissance. L'Asie-Pacifique est en croissance organique de 6%, portée par une croissance à deux chiffres (« double-digit ») de l'Inde avec une forte dynamique sur l'ensemble des marchés finaux. La Chine affiche une croissance solide au premier semestre mais reste impactée par la faiblesse des marchés de la construction et l'incertitude économique générale qui retarde les projets d'investissement des clients. L'Australie connaît une bonne croissance, portée par la performance du marché final des centres de données. Le reste de la région est globalement en décroissance, principalement en raison de la faiblesse des marchés de la construction en Asie du Sud-Est. Le reste du monde est en croissance organique de 20%, avec une croissance forte à deux chiffres (« strong double-digit ») au Moyen-Orient et en Afrique tout en bénéficiant en plus des actions sur les prix dans certains pays en réponse à la précédente dévaluation des devises.

L'activité Automatismes industriels réalise un chiffre d'affaires de 3 521 millions, soit 19% du chiffre d'affaires du Groupe, en décroissance organique de 5%. Les ventes sur le marché des industries de procédés continus (« Process ») & hybrides affichent une bonne croissance, avec une forte dynamique des Services, tandis que les offres de logiciels industriels du Groupe par l'intermédiaire d'AVEVA réalisent une forte croissance des revenus récurrents annualisés, poursuivant la transition vers un modèle d'abonnement. Le marché des industries manufacturières (« Discrete ») reste impacté par la faiblesse des constructeurs de machines (« OEM ») et des distributeurs qui rééquilibrent leurs stocks entraînant une décroissance des ventes sur le marché des industries manufacturières (« Discrete »). L'Amérique du Nord est en décroissance organique de 5% en raison de la faiblesse du marché des industries manufacturières (« Discrete ») et du calendrier de renouvellement des contrats d'AVEVA mais affiche une croissance des ventes sur le marché des industries de procédés continus (« Process ») & hybrides. L'Europe de l'Ouest est en décroissance organique de 15%, avec l'Italie et l'Allemagne particulièrement impactées par le marché des industries manufacturières (« Discrete ») tandis que le marché des industries de procédés continus (« Process ») & hybrides reste mieux orienté à travers la région. L'Asie-Pacifique affiche une baisse organique de 2%, avec une croissance en Chine quasi-stable, tandis que l'Inde réalise une croissance positive, en croissance à la fois sur le marché des industries manufacturières (« Discrete ») et sur le marché des industries de procédés continus (« Process ») & hybrides, mais impactée par le calendrier de renouvellement des contrats d'AVEVA. L'Australie affiche une forte croissance, attribuable aux activités de logiciels d'AVEVA, tandis que le Japon et la Corée du Sud sont tous deux en décroissance en raison de la faible demande des constructeurs de machines (« OEM ») à travers la région. Le reste du monde est en hausse organique de 10%, portée par la forte croissance du Moyen-Orient à la fois sur le marché des industries manufacturières (« Discrete ») et sur le marché des industries de procédés continus (« Process ») & hybrides. La région bénéficie des actions sur les prix dans certains pays en réponse à la précédente dévaluation des devises.

Marge Brute

La marge brute est en hausse organique de +8,8%, soit une hausse de +100 points de base, le taux de marge brute s'établissant à 43,4% au premier semestre 2024. L'amélioration organique de la marge est principalement liée à une forte productivité industrielle alors que l'environnement de la chaîne logistique se normalise, ainsi qu'à une forte amélioration de la marge brute des Systèmes, principalement due aux mesures sur les prix.

Coût des fonctions supports : Recherche et développement, Frais généraux et commerciaux

Lors du premier semestre 2024, les frais de recherche et développement, nets de capitalisation et hors coûts comptabilisés en coût des ventes, s'élèvent à 624 millions d'euros contre 551 millions d'euros au premier semestre 2023, en hausse de +13,2%. En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement, ressortent en légère hausse à 3,4% au premier semestre en 2024 (contre 3,1% au premier semestre 2023).

Le total des frais de recherche et développement, y compris la partie capitalisée et les coûts comptabilisés en coût des ventes (présenté en Note 4 des états financiers), s'élève à 1 069 millions d'euros au premier semestre 2024 (contre 997 millions d'euros au premier semestre 2023) en hausse de +7,2%. En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement sont en légère augmentation, à 5,9% au premier semestre 2023 (5,7% au premier semestre 2023).

Au premier semestre 2024, l'impact net entre la capitalisation des coûts relatifs à des projets de développement et la charge d'amortissement correspondante est un impact positif de 57 millions d'euros sur le résultat d'exploitation (contre 85 millions d'euros au premier semestre 2023).

Lors du premier semestre 2024, les frais généraux et commerciaux augmentent de +3,3% à 3 882 millions d'euros (contre 3 757 millions d'euros au premier semestre 2023). En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais généraux et commerciaux diminuent à 21,4% au premier semestre 2024 (contre 21,3% au premier semestre 2023).

Le montant combiné des coûts des fonctions supports, soit des frais de recherche et développement nets et des frais généraux et commerciaux, totalise 4 506 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 4 308 millions d'euros au premier semestre 2023, soit une augmentation de +4,6%. En pourcentage du chiffre d'affaires, le coût des fonctions supports augmente à 24,8% au premier semestre 2024 contre 24,4% au premier semestre 2023.

Autres produits et charges d'exploitation

Au premier semestre 2024, les autres produits et charges d'exploitation représentent une charge nette de 125 millions d'euros, provenant des coûts d'acquisitions et d'intégrations liées aux récentes acquisitions en cours d'exercice.

Au premier semestre 2023, les autres produits et charges d'exploitation représentent un produit net de 15 millions d'euros provenant de produits de cessions qui ont plus que compensé les coûts d'acquisition, d'intégration et de séparation.

Coûts de restructuration

Au premier semestre 2024, les coûts de restructuration s'élèvent à 59 millions d'euros (contre 41 millions d'euros au premier semestre 2023).

Amortissements et dépréciations des incorporelles liés aux acquisitions

Au premier semestre 2024, les amortissements et dépréciations des incorporelles liés aux acquisitions s'élèvent à 194 millions d'euros (contre 196 millions d'euros au premier semestre 2023).

EBITA et EBITA ajusté

L'EBITA ajusté (Earnings Before Interests, Taxes, Amortization of purchase accounting intangibles) est défini comme l'EBITA avant charges de restructuration et avant les autres produits et charges d'exploitation qui incluent les charges d'acquisition, d'intégrations et de séparations.

L'EBITA (Earnings Before Interests, Taxes and Amortization of purchase accounting intangibles) est défini comme le résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporelles issus d'acquisitions et avant perte de valeur des *goodwill*.

L'EBITA ajusté au premier semestre 2024 s'élève à 3 383 millions d'euros, contre 3 174 millions d'euros au premier semestre 2023, en augmentation de +6,6%. En pourcentage du chiffre d'affaires, l'EBITA ajusté passe de 18,0% au premier semestre 2023 à 18,6% au premier semestre 2024, soit une croissance organique de +100 points de base, grâce à la forte amélioration de la marge brute. Le ratio coûts des fonctions support (« SFC ») sur chiffre d'affaires est en hausse de 40 points de base à 24,8 %, principalement en raison de l'effet de change, l'évolution en organique étant quasi stable, malgré des investissements continus en matière d'innovation et sur la chaîne logistique visant à préparer l'avenir.

L'EBITA augmente de +1,6% à 3 199 millions d'euros au premier semestre 2024, contre 3 148 millions d'euros au premier semestre 2023. En pourcentage du chiffre d'affaires, l'EBITA s'élève à 17,6% au premier semestre 2024 (contre 17,9% au premier semestre 2023).

EBITA ajusté par secteur opérationnel

L'EBITA ajusté par segment opérationnel se détaille comme suit :

1^{er} Semestre 2024

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	14 652	3 521	-	18 173
EBITA ajusté	3 250	542	(409)	3 383
EBITA ajusté (%)	22,2%	15,4%		18,6%

1^{er} semestre 2023

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	13 669	3 964	-	17 633
EBITA ajusté	2 824	758	(408)	3 174
EBITA ajusté (%)	20,7%	19,1%		18,0%

L'activité *Gestion de l'énergie* réalise un EBITA ajusté de 3 250 millions d'euros au premier semestre, soit 22,2% du chiffre d'affaires, en croissance organique d'environ +170 points de base (croissance de +150 points de base en données publiées), en raison principalement de l'impact d'une forte contribution des volumes, d'une forte productivité industrielle et d'une amélioration du mix liée aux actions sur les prix des Systèmes, en partie compensé par des investissements dans les coûts des fonctions support (« SFC »).

L'activité *Automatismes industriels* réalise un EBITA ajusté de 542 millions d'euros, soit 15,4% du chiffre d'affaires, en décroissance organique d'environ -300 points de base (décroissance de -370 points de base en données publiées), principalement en raison de la baisse des volumes et du « *deleverage* » associé, bien que partiellement compensés par la contribution positive des prix nets ainsi que de la productivité industrielle.

Les coûts des fonctions centrales et digitales s'élèvent à 409 millions d'euros au premier semestre 2024 (contre 408 millions d'euros au premier semestre 2023), soit 2,3% du chiffre d'affaires du Groupe.

Résultat d'exploitation (EBIT)

Le résultat d'exploitation ou EBIT (*Earnings Before Interest and Taxes*) s'améliore de 1,8%, à 3 005 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 2 952 millions d'euros au premier semestre 2023.

Résultat financier

Le résultat financier est une charge nette de 167 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 207 millions d'euros au premier semestre 2023.

Cette variation s'explique par une diminution du coût de la dette financière nette (126 millions d'euros au premier semestre 2024, contre 154 millions d'euros au premier semestre 2023) ainsi que par l'évolution positive des pertes et gains de change (gain de 12 millions d'euros au premier semestre 2024, contre une perte de 19 millions d'euros au premier semestre 2023), compensées par l'impact négatif lié à la réévaluation des actifs et passifs dans les économies hyperinflationnistes (Argentine et Turquie) : perte de 1 million d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2024, contre un gain de 22 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023.

Impôts sur les sociétés

Le taux effectif d'impôt au premier semestre 2024 est en baisse par rapport au premier semestre 2023 et s'élève à 23,5% au premier semestre 2024. Le taux effectif d'impôt était de 25,0% au premier semestre 2023. La charge d'impôt correspondante est en diminution, passant de 687 millions d'euros au premier semestre 2023 à 667 millions d'euros au premier semestre 2024.

Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est un gain de 14 millions d'euros au premier semestre 2024 contre un gain de 39 millions d'euros au premier semestre 2023.

Intérêts minoritaires/Participations ne donnant pas le contrôle

La part attribuable aux actionnaires minoritaires dans le résultat net du premier semestre 2024 s'élève à 83 millions d'euros contre 74 millions d'euros au premier semestre 2023. La variation est principalement liée à la solide performance de Lauritz Knudsen (anciennement L&T E&A) en Inde.

Résultat net (part des actionnaires de la société mère)

Le résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) s'élève à 1 882 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 2 023 millions d'euros au premier semestre 2023.

Résultat net par action

Le résultat net par action est de 3,36 euros au premier semestre 2024, contre 3,61 euros au premier semestre 2023.

Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie consolidés

Le tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2024 comparé au premier semestre 2023 se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	Note	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Résultat net		1 965	2 097
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(14)	(39)
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :</i>			
Amortissements des immobilisations corporelles		401	359
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors goodwill)		350	352
Dépréciations des actifs non courants		230	(6)
Augmentation/(diminution) des provisions	14	72	20
(Plus)/moins-values sur cessions d'activité et d'actifs immobilisés		5	(82)
Différence entre l'impôt payé et la charge d'impôt		(30)	(116)
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie		116	96
Autofinancement d'exploitation		3 095	2 681
Diminution/(augmentation) des créances d'exploitation		(289)	(434)
Diminution/(augmentation) des stocks et en-cours		(663)	(629)
(Diminution)/augmentation des dettes d'exploitation		(64)	171
Diminution/(augmentation) des autres actifs et passifs courants		(554)	(339)
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 570)	(1 231)
TOTAL I - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		1 525	1 450
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(425)	(425)
Cessions d'immobilisations corporelles		12	8
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(223)	(213)
Investissement net d'exploitation		(636)	(630)
Acquisitions et cessions d'activité, net du cash acquis et cédé	2	5	90
Autres investissements à long terme		(137)	(118)
Augmentation des actifs de retraite à long terme	13	(35)	(37)
Sous-total		(167)	(65)
TOTAL II - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(803)	(695)
Émission d'emprunts obligataires	15	1 946	2 926
Remboursement d'emprunts obligataires	15	-	(500)
Vente/(achat) d'actions propres		-	(41)
Augmentation/(diminution) des autres dettes financières		(970)	2 611
Émission d'OCEANes (composante capitaux propres)		84	-
Augmentation/(réduction) de capital en numéraire	12	-	-
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle*	2	(162)	(4 681)
Dividendes versés aux actionnaires de Schneider Electric		(1 963)	(1 767)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(15)	(39)
TOTAL III - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 080)	(1 491)
TOTAL IV - EFFET NET DES CONVERSIONS		(11)	(81)
TOTAL V - IMPACT DES ÉLÉMENTS RECLASSÉS EN VUE DE LA VENTE		-	(1)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE : I + II + III + IV + V		(369)	(818)
Trésorerie nette à l'ouverture	15	4 654	3 863
Variation de trésorerie		(369)	(818)
TRESORERIE NETTE À LA CLÔTURE	15	4 285	3 045

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

*En 2023, les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle concernaient principalement le rachat des minoritaires AVEVA.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation

L'autofinancement d'exploitation s'élève à 3 095 millions d'euros au premier semestre 2024 (2 681 millions d'euros au premier semestre 2023), représentant 17,0% du chiffre d'affaires au premier semestre 2024 (contre 15,2% du chiffre d'affaires au premier semestre 2023).

La variation du besoin en fonds de roulement a consommé 1 570 millions d'euros de trésorerie au premier semestre 2024 contre 1 231 millions d'euros au premier semestre 2023.

La trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élève à 1 525 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 1 450 millions d'euros sur le premier semestre 2023.

Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement

L'investissement net d'exploitation, qui comprend les coûts de développement capitalisés, s'élève à 636 millions d'euros au premier semestre 2024, en légère augmentation par rapport aux 630 millions d'euros sur le premier semestre 2023 et représentent 3,5% du chiffre d'affaires au premier semestre 2024 contre 3,6% du chiffre d'affaires au premier semestre 2023 .

Les acquisitions et cessions d'activité, net du cash acquis et cédé, ont généré 5 millions d'euros au premier semestre 2024. Sur le premier semestre 2023, l'investissement financier net de la trésorerie acquise, représentait une entrée de trésorerie de 90 millions d'euros, notamment impactée par la cession de Bochoa et Vinzero. Les principales acquisitions sont décrites en Note 2.1 des Etats Financiers consolidés.

Flux de trésorerie produits par des opérations de financement

La trésorerie affectée aux opérations de financement est négative à hauteur de 1 080 millions d'euros au premier semestre 2024 comparée à une trésorerie négative de 1 491 millions d'euros au premier semestre 2023.

Les principales variations sur 2024 concernent la variation des dettes financières pour 1 060 millions d'euros dont 1 946 millions d'euros liés à l'émission de nouveaux emprunts obligataires, ainsi que l'acquisition de participations minoritaires pour 162 millions d'euros.

Les variations de 2023 correspondent essentiellement à l'acquisition financée de la participation minoritaire restante dans AVEVA.

Le dividende versé par Schneider Electric SE s'élève à 1 963 millions d'euros au premier semestre 2024 contre 1 767 millions d'euros au premier semestre 2023.

Réclamations, litiges et autres risques

Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux risques et principales incertitudes présentés au Chapitre 3, paragraphe 3.4 (Principaux risques et opportunités) du Document d'Enregistrement Universel 2023 déposé à l'AMF le 28 mars 2024, sont toujours d'actualité.

Cautions, avals et garanties

Les garanties, cautions et avals, donnés d'une part et reçus d'autre part, s'établissent respectivement à 4 295 millions d'euros et 284 millions d'euros au 30 juin 2024.

Passifs éventuels

Ainsi que rendu public précédemment, les Autorités judiciaires et de la concurrence françaises ont perquisitionné en septembre 2018 le siège du Groupe ainsi que certains autres sites dans le cadre d'une enquête en lien avec la vente de produits électriques réalisée par le biais d'activités de distribution commerciale en France.

Le 4 juillet 2022, Schneider Electric a reçu une notification de griefs de la part de l'Autorité de la concurrence prétendant que l'autonomie tarifaire de certains distributeurs aurait été limitée, ce qui est contraire aux règles de concurrence. Schneider Electric conteste fermement les allégations de la notification des griefs et a soumis sa réponse à l'Autorité de la concurrence française. L'audience devant l'Autorité de la concurrence a eu lieu les 4 et 5 juin 2024 et une décision exécutoire pourrait être rendue fin 2024 ou 2025. Si l'Autorité de la concurrence devait contester les arguments de Schneider Electric et conclure que des pratiques anticoncurrentielles ont été mises en œuvre, elle disposerait d'un large pouvoir d'appréciation pour déterminer au cas par cas l'amende financière qu'elle pourrait infliger dans le respect des principes de proportionnalité et d'individualité des peines tels que décrits dans son communiqué de presse de 2021 (https://www.autoritedelaconcurrence.fr/sites/default/files/Communique_sanction.pdf). Il pourrait n'y avoir aucune amende et celle-ci ne pourrait excéder un montant maximal de 10 % du chiffre d'affaires total du Groupe en 2021 en vertu de l'article L. 464-2 du Code de commerce.

Parallèlement, le 7 octobre 2022, Schneider Electric a été mis en examen par un juge d'instruction, qui a exigé de Schneider Electric une garantie bancaire de 20 millions d'euros et un cautionnement de 80 millions d'euros. Schneider Electric a officiellement contesté la mise en accusation et avancé de nombreux arguments de droit et de fait. La procédure est en cours.

Ces actions ne signifient pas que Schneider Electric sera finalement reconnu coupable de tout acte répréhensible. Schneider Electric conteste fermement l'ensemble des allégations du juge d'instruction français et de l'Autorité de la concurrence et entend se défendre pleinement et avec la plus grande vigueur.

Compte tenu de la difficulté d'apprécier dans quelle mesure l'Autorité de la concurrence prendra en compte les arguments avancés par Schneider Electric pour sa défense, ainsi que les multiples facteurs contribuant à la détermination d'une amende, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le montant de l'éventuelle amende qui pourrait être encourue en cas de décision défavorable, bien qu'elle puisse avoir un impact significatif sur le Groupe. Dans ce contexte, aucune provision n'a été constatée à ce stade de l'affaire.

Schneider Electric a d'autres passifs éventuels découlant des procédures judiciaires, arbitrales ou réglementaires survenant dans le cours normal de ses activités. A la date d'arrêté des comptes consolidés, les réclamations et litiges connus ou en cours concernant le Groupe ou une de ses filiales ont été analysés, et sur la base de l'avis des conseillers juridiques du Groupe, il a été jugé que toutes les provisions nécessaires pour couvrir ces risques éventuels avaient été passées.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis la date de publication du Document d'Enregistrement Universel 2023 (Principaux risques décrits dans le Document d'Enregistrement Universel - Chapitre 3).

Principales transactions entre parties liées

Celles-ci sont décrites en Note 17 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés.

Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital réservée aux salariés

Chaque année, le Groupe Schneider Electric offre à ses employés la possibilité de devenir actionnaires grâce à des émissions d'actions qui leur sont réservées. Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, le plan d'actionnariat a été proposé aux salariés.

En vertu de ce plan, les employés investissent dans des actions du Groupe à un cours préférentiel par rapport aux actions libres (décote de 15%). Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de cinq années, sauf cas spécifiques prévus par la loi. La charge IFRS 2, comptabilisée en «Frais généraux et commerciaux», est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur les actions. Elle s'élève à 64 millions d'euro au 30 juin 2024.

Le Groupe a proposé le 19 avril 2024 à ses salariés, au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 179,19 euros (décoté de 15 % par rapport au cours de référence de 210,82 euros calculé sur une moyenne des cours d'ouverture sur les 20 jours précédant la date de décision du Conseil d'Administration).

Dans l'ensemble, 1,4 million d'actions ont été souscrites, soit une augmentation de capital de 253 millions d'euros réalisée le 10 juillet 2024.

Rachat des OCEANes en circulation à échéance 2026

Le 25 juin 2024, le Groupe a lancé une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANes) à échéance 2031 pour un montant nominal de 750 millions d'euros (Note 15) et une offre concomitante de rachat de ses OCEANes en circulation à échéance 2026 par l'intermédiaire d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé.

Le prix final de rachat a été fixé à 230,81 euros par OCEANE 2026, représentant une contrepartie totale d'environ 532,7 millions d'euros pour un montant en principal global d'environ 407,2 millions d'euros, représentant environ 97 % des OCEANes 2026 encore en circulation. Les OCEANes 2026 acceptées dans le cadre du rachat ont été annulées conformément à leurs modalités.

Le règlement livraison du rachat est intervenu en juillet 2024. Le montant total du rachat comprend une composante dette, évaluée à la date du rachat sur la base du taux d'intérêt de marché appliqué à une obligation non convertible équivalente et une composante optionnelle comptabilisée en capitaux propres. La comptabilisation de cette opération de rachat a généré, sur le second semestre, un produit financier d'environ 25 millions d'euros, l'impact résiduel d'environ 150 millions d'euros étant comptabilisé en déduction des capitaux propres.

Planon

Le 17 décembre 2020, Schneider Electric a réalisé un investissement minoritaire stratégique dans Planon Beheer B.V. (« Planon »), leader des logiciels dans la gestion intelligente des bâtiments durables, en prenant une participation de 25 % dans son capital.

Planon, dont le chiffre d'affaires était de 161 millions d'euros en 2023, a enregistré un taux de croissance annuel composé (CAGR) de ses ventes de +22 % au cours des quatre dernières années, soit depuis 2019, après avoir réalisé un CAGR à deux chiffres (« double-digit ») au cours des cinq années précédant 2019. Depuis l'investissement stratégique minoritaire initial en 2020, les offres de Planon se sont révélées à plusieurs reprises très complémentaires avec les offres de Gestion de l'énergie de Schneider Electric pour les bâtiments intelligents.

Le 30 juillet 2024, Schneider Electric a signé un accord portant sur l'acquisition d'une participation additionnelle de 55% dans Planon, pour un prix d'environ 500 millions d'euros, pour atteindre une participation majoritaire de 80 %. Cette transaction permettrait de renforcer la stratégie de Schneider Electric dans le domaine des logiciels agnostiques, grâce à l'empreinte établie et forte de Planon sur le marché mondial des bâtiments, son offre de gestion intégrée de l'environnement de travail (« Integrated Workplace Management System ») basée sur le cloud et son modèle commercial de logiciels par abonnement, bien positionnés pour tirer le meilleur de la croissance rapide du marché des logiciels de gestion de bâtiments intelligents.

La transaction actuelle valorise Planon à un multiple de chiffre d'affaires moyen à un chiffre (« mid-single digit »), comme ce fut le cas pour le multiple de la transaction initiale de 2020. La transaction reste soumise aux approbations réglementaires habituelles. Sa clôture est prévue au cours des prochains mois. À l'issue de la transaction, Planon serait consolidée au sein de l'activité de Gestion de l'énergie (actuellement comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence).

À l'issue de la transaction et jusqu'en janvier 2030, l'actionnaire minoritaire aura le droit de vendre et de transférer au Groupe sa participation restante de 20 % dans Planon. Le Groupe détiendra également un droit d'acquiescer les 20 % restants des intérêts minoritaires entre juillet 2027 et janvier 2030.

Évolutions attendues dans les prochains mois

- Maintien d'une demande forte et dynamique du marché, portée par les mégatendances structurelles.
- Demande forte pour les offres de Systèmes, notamment grâce aux tendances dans les centres de données, aux investissements dans les infrastructures de réseaux et à l'augmentation des investissements dans les industries de procédés continus (« process ») adressée par les deux activités.
- Maintien de l'attention portée à la transition vers le modèle d'abonnement dans les activités de Logiciels et à la croissance des Services.
- Reprise progressive de la demande pour les offres de Produits (segments liés aux consommateurs et marché des industries manufacturières (« discrete »)).
- Contribution de l'ensemble des quatre régions à la croissance, sous l'impulsion des États-Unis, de l'Inde et du Moyen-Orient.
- Délivrer les investissements de capacité industrielle en support à la demande sans précédent, particulièrement en Amérique du Nord.

Objectif 2024 relevé

Le Groupe relève son objectif financier 2024 comme suit :

Une croissance organique de l'EBITA ajusté 2024 comprise entre +9 % et +13 % (précédemment comprise entre +8 % et +12 % organique).

Cette performance découlerait de la croissance organique du chiffre d'affaires combinée à l'amélioration de la marge :

- Croissance organique du chiffre d'affaires **comprise entre +6 % et +8 %** (inchangée)
- Croissance organique de la marge d'EBITA ajusté comprise entre **+60 et +80 points de base** (précédemment comprise entre +40 et +60 points de base organique).

Ces performances impliquent une marge d'EBITA ajusté comprise entre **environ 18,1 % et 18,3 %** (incluant un effet de périmètre comprenant les transactions réalisées à ce jour et les effets de change par rapport aux estimations actuelles).

Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés consolidés au 30 Juin 2024 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Rueil-Malmaison, le 30 juillet 2024

Peter HERWECK
Directeur Général

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Schneider Electric SE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Les Commissaires aux comptes

Mazars
Paris La Défense, le 30 juillet 2024

PricewaterhouseCoopers Audit
Neuilly-Sur-Seine, le 30 juillet 2024

Juliette Decoux-Guillemot
Associée

Mathieu Mougard
Associé

Séverine Scheer
Associée

Jean-Christophe Georghiou
Associé